



LIQUIDE SANS NICOTINE – MENTHE POLAIRE

RUBRIQUE 1 - Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. - Identificateur de produit

Nom commercial LIQUIDE SANS NICOTINE – MENTHE POLAIRE

Nom chimique

Type de produit Mélange

1.2. - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

- Liquide aromatisé pour recharge des cigarettes électroniques
- Usage professionnel et/ou industriel
- Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

1.3. - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

VECTEUR SANTE
20 rue Augustin Fresnel
78410 AUBERGENVILLE France
Tél. +33 (0)1 30 90 08 77 Fax +33 (0)1 30 90 38 58
SDS Contact : nogue@vecteursante.fr

1.4. - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2 - Identification des dangers

2.1. - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Not Classified	Non classé
----------------	------------

2.2. - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement : Aucune
Pictogrammes : Aucun
Mentions de danger : Aucune
Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
------	-----------------------------------

Phrases EUH : Aucune

2.3. - Autres dangers

Substances ou mélanges PBT

- Les substances de ce mélange ne remplissent pas les critères PTB/vPvB de REACH annexe XIII

RUBRIQUE 3 - Composition/informations sur les composants

3.1. - Substances

Non applicable



LIQUIDE SANS NICOTINE – MENTHE POLAIRE

3.2. - Mélanges

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
Glycerol	N° CAS : 56-81-5 N° Index : N° CE : 200-289-5	30 - 40	Not Classified -	
L-menthol	N° CAS : 2216-51-5 N° Index : N° CE : 218-690-9	3 - 5	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315	
Ethanol	N° CAS : 64-17-5 N° Index : 603-002-00-5 N° CE : 200-578-6 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457610-43-XXXX	< 1,5	Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 2 - H225	

RUBRIQUE 4 - Premiers secours

4.1. - Description des premiers secours

Mesures en cas d'inhalation

- Veiller à un apport d'air frais.

Mesures en cas de contact avec la peau

- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Mesures en cas de contact avec les yeux

- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Mesures en cas d'ingestion

- Rincer la bouche abondamment à l'eau.

4.2. - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets après contact avec les yeux - Peut provoquer une irritation des yeux

4.3. - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5 - Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

- Dioxyde de carbone (CO₂)
- Poudre d'extinction
- Jet d'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

- Jet d'eau à grand débit

5.2. - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers

- Liquide combustible.

Produits de décomposition

- Production d'acroléine à haute température. >280°C
Monoxyde de carbone.

5.3. - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle



LIQUIDE SANS NICOTINE – MENTHE POLAIRE

6.1. - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

- Eloigner toute source d'ignition.
- Utiliser un équipement de protection personnel.

Pour les secouristes

- Utiliser un équipement de protection individuel (voir section 8).

6.2. - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conseils appropriés de confinement

- Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Conseils appropriés de nettoyage

- Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant
- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
- Recueillir mécaniquement.

Techniques inappropriées

- Aucune information disponible.

6.4. - Référence à d'autres rubriques

- Evacuation: voir paragraphe 13
- Maniement sûr: voir paragraphe 7
- Protection individuelle: voir paragraphe 8

RUBRIQUE 7 - Manipulation et stockage

7.1. - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandations

- Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

- Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

7.2. - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Température de stockage recommandée
- +15°C à +25°C
- Conserver le récipient bien fermé.
- Eloigner toute source d'ignition.
- Protéger contre: Forte chaleur
- Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

7.3. - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Uniquement E-liquide

RUBRIQUE 8 - Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. - Paramètres de contrôle



LIQUIDE SANS NICOTINE – MENTHE POLAIRE

Glycerol (56-81-5)	
VME mg/m3 (FR)	10 mg/m3
Ethanol (64-17-5)	
VME ppm (FR)	1000 ppm
VME mg/m3 (FR)	1900 mg/m3
VLE ppm (FR)	5000 ppm
VLE mg/m3 (FR)	9500 mg/m3

8.2. - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- En cas de risque d'éclaboussures:
Lunettes avec protections latérales
- Protection du corps appropriée :
blouse de laboratoire, tout autre
vêtement de travail

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

RUBRIQUE 9 - Propriétés physiques et chimiques

9.1. - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>Etat physique</u>	Liquide	<u>Aspect</u>	Fluide
<u>Couleur</u>	clair	<u>Odeur</u>	Parfumé
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		non applicable	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		Aucune donnée disponible	
Point éclair		Aucune donnée disponible	
Vitesse d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité de vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité relative		Aucune donnée disponible	
Densité		1,01 g/cm3	
Solubilité (Eau)		Soluble	
Solubilité (Ethanol)		Soluble	
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée disponible	
Log KOW - Coefficient de partage: n-octanol/eau		Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Température de décomposition		Aucune donnée disponible	
Viscosité, cinématique		Aucune donnée disponible	
Viscosité, dynamique		Aucune donnée disponible	

9.2. - Autres informations



LIQUIDE SANS NICOTINE – MENTHE POLAIRE

Teneur en COV	< 2 %
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10 - Stabilité et réactivité

10.1. - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2. - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. - Conditions à éviter

- Eloigner toute source d'ignition.

10.5. - Matières incompatibles

- Agent réducteur

10.6. - Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température > 280°C.

RUBRIQUE 11 - Informations toxicologiques

11.1. - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

- Non classé

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

Ethanol (64-17-5)

LD50 oral (rat)	13600 mg/kg
-----------------	-------------

Corrosion cutanée / irritation cutanée

- Non classé

Lésions oculaires graves / irritation oculaires

- Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

- Non classé



LIQUIDE SANS NICOTINE – MENTHE POLAIRE

Mutagénicité sur les cellules
germinales - Non classé

Cancérogénicité - Non classé

Toxicité pour la reproduction - Non classé

Toxicité spécifique pour
certains organes cibles -
Exposition unique - Non classé

Toxicité spécifique pour
certains organes cibles -
Exposition répétée - Non classé

Danger par aspiration - Non classé

RUBRIQUE 12 - Informations écologiques

12.1. - Toxicité

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

- La substance/le mélange ne satisfait pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2. - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3. - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW - Coefficient de partage: n-octanol/eau	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4. - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5. - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les substances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

12.6. - Autres effets néfastes

- Aucune information disponible.



LIQUIDE SANS NICOTINE – MENTHE POLAIRE

RUBRIQUE 13 - Considérations relatives à l'élimination

13.1. - Méthodes de traitement des déchets

- Méthodes appropriées de traitement des déchets - L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
- Evacuation des eaux - Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau
- Précautions particulières à prendre - Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.

RUBRIQUE 14 - Informations relatives au transport

14.1. - Numéro ONU

Non applicable

14.2. - Nom d'expédition des Nations unies

14.3. - Classe(s) de danger pour le transport

14.4. - Groupe d'emballage

14.5. - Dangers pour l'environnement

14.6. - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.7. - Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15 - Informations réglementaires

15.1. - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composants dans la liste des candidats Reach Aucun

Composants dans l'annexe XIV Aucun

Composants dans l'annexe XVII Aucun

Teneur en COV < 2 %

15.2. - Évaluation de la sécurité chimique

- Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit - Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée pour les substances suivantes de ce mélange:
- Ethanol- Nicotine

RUBRIQUE 16 - Autres informations

Versions de la FDS

N° de version	Date émission	Description des modifications
2	20/12/2016	CLP 2015/830
1	18/03/2014	

Textes des phrases réglementaires



LIQUIDE SANS NICOTINE – MENTHE POLAIRE

Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Eye Irrit. 2A	Irritation oculaire - Catégorie 2A
Flam. Liq. 2	Liquide inflammable - Catégorie 2
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
Not Classified	Non classé
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2

*** ** *



LIQUIDE NICOTINE 3 MG/ML – MENTHE POLAIRE

RUBRIQUE 1 - Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. - Identificateur de produit

Nom commercial LIQUIDE NICOTINE 3 MG/ML – MENTHE POLAIRE

Nom chimique

Type de produit Mélange

1.2. - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

- Liquide aromatisé pour recharge des cigarettes électroniques

- Usage professionnel et/ou industriel

- Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Utilisations déconseillées de la substance ou du mélange

- Interdit aux mineurs et aux femmes enceintes ainsi qu'aux personnes sujettes à l'hypertension et aux problèmes cardio-vasculaires

1.3. - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

VECTEUR SANTE

20 rue Augustin Fresnel

78410 AUBERGENVILLE France

Tél. +33 (0)1 30 90 08 77 Fax +33 (0)1 30 90 38 58

SDS Contact : nogue@vecteursante.fr

1.4. - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2 - Identification des dangers

2.1. - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 Dermal	Toxicité aiguë - Catégorie 4 - Voie cutanée
---------------------	---

2.2. - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient : nicotine (CAS No.: 54-11-5)

Mention d'avertissement : Attention

Pictogrammes de danger



Mentions de danger

H312	Nocif par contact cutané
------	--------------------------

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
------	-----------------------------------



LIQUIDE NICOTINE 3 MG/ML – MENTHE POLAIRE

P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
Phrases EUH	: Aucune

2.3. - Autres dangers

Substances ou mélanges PBT

- Les substances de ce mélange ne remplissent pas les critères PTB/vPvB de REACH annexe XIII

RUBRIQUE 3 - Composition/informations sur les composants

3.1. - Substances

Non applicable

3.2. - Mélanges

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
Glycerol	N° CAS : 56-81-5 N° Index : N° CE : 200-289-5	30 - 40	Not Classified -	
L-menthol	N° CAS : 2216-51-5 N° Index : N° CE : 218-690-9	3 - 5	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315	
Ethanol	N° CAS : 64-17-5 N° Index : 603-002-00-5 N° CE : 200-578-6 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457610-43-XXXX	< 1,5	Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 2 - H225	
nicotine	N° CAS : 54-11-5 N° Index : 614-001-00-4 N° CE : 200-193-3	0,2 - 0,3	Acute Tox. 1 Dermal - H310 Acute Tox. 3 Oral - H301 Aquatic Chronic 2 - H411	

RUBRIQUE 4 - Premiers secours

4.1. - Description des premiers secours

Mesures en cas d'inhalation

- Veiller à un apport d'air frais.

Mesures en cas de contact avec la peau

- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.
- Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

Mesures en cas de contact avec les yeux

- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Mesures en cas d'ingestion

- Rincer la bouche abondamment à l'eau.
- NE PAS faire vomir.

4.2. - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets après inhalation

- Peut irriter les voies respiratoires.

Symptômes et effets après contact avec la peau

- Peut provoquer une irritation de la peau
- Nocif par contact cutané.

Symptômes et effets après contact avec les yeux

- Peut provoquer une irritation des yeux

Symptômes et effets après ingestion

- Douleurs stomacales
- Nausée



LIQUIDE NICOTINE 3 MG/ML – MENTHE POLAIRE

4.3. - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5 - Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

- Dioxyde de carbone (CO₂)
- Poudre d'extinction
- Jet d'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

- Jet d'eau à grand débit

5.2. - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers

- Liquide combustible.

Produits de décomposition

- Production d'acroléine à haute température. >280°C
- Monoxyde de carbone.

5.3. - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

- Eloigner toute source d'ignition.
- Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- Utiliser un équipement de protection personnel.

Pour les secouristes

- Utiliser un équipement de protection individuel (voir section 8).

6.2. - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conseils appropriés de confinement

- Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Conseils appropriés de nettoyage

- Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant
- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
- Recueillir mécaniquement.
- Bien nettoyer les surfaces contaminées.

Techniques inappropriées

- Aucune information disponible.

6.4. - Référence à d'autres rubriques

- Evacuation: voir paragraphe 13
- Maniement sûr: voir paragraphe 7



LIQUIDE NICOTINE 3 MG/ML – MENTHE POLAIRE

- Protection individuelle: voir paragraphe 8

RUBRIQUE 7 - Manipulation et stockage

7.1. - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandations

- Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture.
- Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec la peau
- Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

- Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.
- Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

7.2. - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Température de stockage recommandée
- +15°C à +25°C
- Conserver le récipient bien fermé.
- Eloigner toute source d'ignition.
- Protéger contre: Forte chaleur
- Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

7.3. - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Uniquement E-liquide

RUBRIQUE 8 - Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. - Paramètres de contrôle

nicotine (54-11-5)	
VME mg/m3 (FR)	0,5 mg/m3
Glycerol (56-81-5)	
VME mg/m3 (FR)	10 mg/m3
Ethanol (64-17-5)	
VME ppm (FR)	1000 ppm
VME mg/m3 (FR)	1900 mg/m3
VLE ppm (FR)	5000 ppm
VLE mg/m3 (FR)	9500 mg/m3

8.2. - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.



LIQUIDE NICOTINE 3 MG/ML – MENTHE POLAIRE

- Porter les gants de protection homologués



- Caoutchouc butyle
- En cas de risque d'éclaboussures:
Lunettes avec protections latérales
- Protection du corps appropriée :
blouse de laboratoire, tout autre
vêtement de travail

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

RUBRIQUE 9 - Propriétés physiques et chimiques

9.1. - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>Etat physique</u>	Liquide	<u>Aspect</u>	Fluide
<u>Couleur</u>	clair	<u>Odeur</u>	Parfumé
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		non applicable	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		Aucune donnée disponible	
Point éclair		Aucune donnée disponible	
Vitesse d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité de vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité relative		Aucune donnée disponible	
Densité		1,01 g/cm3	
Solubilité (Eau)		Soluble	
Solubilité (Ethanol)		Soluble	
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée disponible	
Log KOW - Coefficient de partage: n-octanol/eau		Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Température de décomposition		Aucune donnée disponible	
Viscosité, cinématique		Aucune donnée disponible	
Viscosité, dynamique		Aucune donnée disponible	

9.2. - Autres informations

Teneur en COV	< 2 %
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible



LIQUIDE NICOTINE 3 MG/ML – MENTHE POLAIRE

RUBRIQUE 10 - Stabilité et réactivité

10.1. - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2. - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. - Conditions à éviter

- Eloigner toute source d'ignition.

10.5. - Matières incompatibles

- Agent réducteur

10.6. - Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température > 280°C.

RUBRIQUE 11 - Informations toxicologiques

11.1. - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

- Toxicité aiguë - Catégorie 4 - Voie cutanée - Nocif par contact cutané

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

nicotine (54-11-5)

LD50 oral (rat)	22 mg/kg
LD50 dermal (rat)	50 mg/kg
LD50 dermal (rabbit)	50 mg/kg

Ethanol (64-17-5)

LD50 oral (rat)	13600 mg/kg
-----------------	-------------

Corrosion cutanée / irritation cutanée

- Non classé

Lésions oculaires graves / irritation oculaires

- Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

- Non classé



LIQUIDE NICOTINE 3 MG/ML – MENTHE POLAIRE

Mutagénicité sur les cellules germinales - Non classé

Cancérogénicité - Non classé

Toxicité pour la reproduction - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée - Non classé

Danger par aspiration - Non classé

RUBRIQUE 12 - Informations écologiques

12.1. - Toxicité

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

nicotine (54-11-5)

LC50 96 hr fish	> 4 mg/l
NOEC chronic crustacea	> 0,24 mg/l

- La substance/le mélange ne satisfait pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2. - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3. - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW - Coefficient de partage: n-octanol/eau	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4. - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5. - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les substances de ce mélange ne remplissent pas les critères PTB/vPvB de REACH annexe XIII



LIQUIDE NICOTINE 3 MG/ML – MENTHE POLAIRE

12.6. - Autres effets néfastes

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13 - Considérations relatives à l'élimination

13.1. - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes appropriées de traitement des déchets

- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Evacuation des eaux

- Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau

Précautions particulières à prendre

- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.

Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale

- Code Eural 16 05 08* produits chimiques d'origine organique à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au rebut

RUBRIQUE 14 - Informations relatives au transport

14.1. - Numéro ONU

Non applicable

14.2. - Nom d'expédition des Nations unies

14.3. - Classe(s) de danger pour le transport

14.4. - Groupe d'emballage

14.5. - Dangers pour l'environnement

14.6. - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.7. - Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15 - Informations réglementaires

15.1. - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composants dans la liste des candidats Reach Aucun

Composants dans l'annexe XIV Aucun

Composants dans l'annexe XVII Aucun

Teneur en COV < 2 %

15.2. - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit

- Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée pour les substances suivantes de ce mélange:
- Ethanol- Nicotine

RUBRIQUE 16 - Autres informations



LIQUIDE NICOTINE 3 MG/ML – MENTHE POLAIRE

Versions de la FDS

N° de version	Date émission	Description des modifications
2	20/12/2016	
1	18/03/2014	

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 1 Dermal	Toxicité aiguë - Catégorie 1 - Voie cutanée
Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë - Catégorie 3 - Voie orale
Acute Tox. 4 Dermal	Toxicité aiguë - Catégorie 4 - Voie cutanée
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique - Chronique 2
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Eye Irrit. 2A	Irritation oculaire - Catégorie 2A
Flam. Liq. 2	Liquide inflammable - Catégorie 2
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H301	Toxique en cas d'ingestion
H310	Mortel par contact cutané
H312	Nocif par contact cutané
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Not Classified	Non classé
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2

*** **



LIQUIDE NICOTINE 6 MG/ML – MENTHE POLAIRE

RUBRIQUE 1 - Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. - Identificateur de produit

Nom commercial LIQUIDE NICOTINE 6 MG/ML – MENTHE POLAIRE

Nom chimique

Type de produit Mélange

1.2. - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

- Liquide aromatisé pour recharge des cigarettes électroniques

- Usage professionnel et/ou industriel

- Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Utilisations déconseillées de la substance ou du mélange

- Interdit aux mineurs et aux femmes enceintes ainsi qu'aux personnes sujettes à l'hypertension et aux problèmes cardio-vasculaires

1.3. - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

VECTEUR SANTE

20 rue Augustin Fresnel

78410 AUBERGENVILLE France

Tél. +33 (0)1 30 90 08 77 Fax +33 (0)1 30 90 38 58

SDS Contact : nogue@vecteursante.fr

1.4. - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2 - Identification des dangers

2.1. - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 Dermal	Toxicité aiguë - Catégorie 4 - Voie cutanée
---------------------	---

2.2. - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient : nicotine (CAS No.: 54-11-5)

Mention d'avertissement : Attention

Pictogrammes de danger



Mentions de danger

H312	Nocif par contact cutané
------	--------------------------

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
------	-----------------------------------



LIQUIDE NICOTINE 6 MG/ML – MENTHE POLAIRE

P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
Phrases EUH	: Aucune

2.3. - Autres dangers

Substances ou mélanges PBT

- Les substances de ce mélange ne remplissent pas les critères PTB/vPvB de REACH annexe XIII

RUBRIQUE 3 - Composition/informations sur les composants

3.1. - Substances

Non applicable

3.2. - Mélanges

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
Glycerol	N° CAS : 56-81-5 N° Index : N° CE : 200-289-5	30 - 40	Not Classified -	
Ethanol	N° CAS : 64-17-5 N° Index : 603-002-00-5 N° CE : 200-578-6 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457610-43-XXXX	< 1,5	Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 2 - H225	
nicotine	N° CAS : 54-11-5 N° Index : 614-001-00-4 N° CE : 200-193-3	0,5 - 0,6	Acute Tox. 1 Dermal - H310 Acute Tox. 3 Oral - H301 Aqualic Chronic 2 - H411	

RUBRIQUE 4 - Premiers secours

4.1. - Description des premiers secours

Mesures en cas d'inhalation

- Veiller à un apport d'air frais.

Mesures en cas de contact avec la peau

- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.
- Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

Mesures en cas de contact avec les yeux

- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Mesures en cas d'ingestion

- Rincer la bouche abondamment à l'eau.
- NE PAS faire vomir.

4.2. - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets après inhalation

- Peut irriter les voies respiratoires.

Symptômes et effets après contact avec la peau

- Peut provoquer une irritation de la peau
- Nocif par contact cutané.

Symptômes et effets après contact avec les yeux

- Peut provoquer une irritation des yeux

Symptômes et effets après ingestion

- Douleurs stomacales
- Nausée

4.3. - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires



LIQUIDE NICOTINE 6 MG/ML – MENTHE POLAIRE

RUBRIQUE 5 - Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

- Dioxyde de carbone (CO₂)
- Poudre d'extinction
- Jet d'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

- Jet d'eau à grand débit

5.2. - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers

- Liquide combustible.

Produits de décomposition

- Production d'acroléine à haute température. >280°C
Monoxyde de carbone.

5.3. - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

- Eloigner toute source d'ignition.
- Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- Utiliser un équipement de protection personnel.

Pour les secouristes

- Utiliser un équipement de protection individuel (voir section 8).

6.2. - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conseils appropriés de confinement

- Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Conseils appropriés de nettoyage

- Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant
- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
- Recueillir mécaniquement.
- Bien nettoyer les surfaces contaminées.

Techniques inappropriées

- Aucune information disponible.

6.4. - Référence à d'autres rubriques

- Evacuation: voir paragraphe 13
- Maniement sûr: voir paragraphe 7
- Protection individuelle: voir paragraphe 8



LIQUIDE NICOTINE 6 MG/ML – MENTHE POLAIRE

RUBRIQUE 7 - Manipulation et stockage

7.1. - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandations

- Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture.
- Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec la peau
- Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

- Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.
- Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

7.2. - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Température de stockage recommandée
- +15°C à +25°C
- Conserver le récipient bien fermé.
- Eloigner toute source d'ignition.
- Protéger contre: Forte chaleur
- Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

7.3. - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Uniquement E-liquide

RUBRIQUE 8 - Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. - Paramètres de contrôle

nicotine (54-11-5)	
VME mg/m3 (FR)	0,5 mg/m3
Glycerol (56-81-5)	
VME mg/m3 (FR)	10 mg/m3
Éthanol (64-17-5)	
VME ppm (FR)	1000 ppm
VME mg/m3 (FR)	1900 mg/m3
VLE ppm (FR)	5000 ppm
VLE mg/m3 (FR)	9500 mg/m3

8.2. - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.



LIQUIDE NICOTINE 6 MG/ML – MENTHE POLAIRE

- Porter les gants de protection homologués



- Caoutchouc butyle
- En cas de risque d'éclaboussures:
Lunettes avec protections latérales
- Protection du corps appropriée :
blouse de laboratoire, tout autre
vêtement de travail

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

RUBRIQUE 9 - Propriétés physiques et chimiques

9.1. - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>Etat physique</u>	Liquide	<u>Aspect</u>	Fluide
<u>Couleur</u>	clair	<u>Odeur</u>	Parfumé
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		non applicable	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		Aucune donnée disponible	
Point éclair		Aucune donnée disponible	
Vitesse d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité de vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité relative		Aucune donnée disponible	
Densité		1,01 g/cm ³	
Solubilité (Eau)		Soluble	
Solubilité (Ethanol)		Soluble	
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée disponible	
Log KOW - Coefficient de partage: n-octanol/eau		Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Température de décomposition		Aucune donnée disponible	
Viscosité, cinématique		Aucune donnée disponible	
Viscosité, dynamique		Aucune donnée disponible	

9.2. - Autres informations

Teneur en COV	< 2 %
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible



LIQUIDE NICOTINE 6 MG/ML – MENTHE POLAIRE

RUBRIQUE 10 - Stabilité et réactivité

10.1. - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2. - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. - Conditions à éviter

- Eloigner toute source d'ignition.

10.5. - Matières incompatibles

- Agent réducteur

10.6. - Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température > 280°C.

RUBRIQUE 11 - Informations toxicologiques

11.1. - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

- Toxicité aiguë - Catégorie 4 - Voie cutanée - Nocif par contact cutané

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

Nicotine (54-11-5)

LD50 oral (rat)	22 mg/kg
LD50 dermal (rat)	50 mg/kg
LD50 dermal (rabbit)	50 mg/kg

Ethanol (64-17-6)

LD50 oral (rat)	13600 mg/kg
-----------------	-------------

Corrosion cutanée / irritation cutanée

- Non classé

Lésions oculaires graves / irritation oculaires

- Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

- Non classé



LIQUIDE NICOTINE 6 MG/ML – MENTHE POLAIRE

<u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u>	- Non classé
<u>Cancérogénicité</u>	- Non classé
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	- Non classé
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique</u>	- Non classé
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée</u>	- Non classé
<u>Danger par aspiration</u>	- Non classé

RUBRIQUE 12 - Informations écologiques

12.1. - Toxicité

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

nicotine (54-11-15)	
LC50 96 hr fish	> 4 mg/l
NOEC chronic crustacea	> 0,24 mg/l

- La substance/le mélange ne satisfait pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2. - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3. - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW - Coefficient de partage: n-octanol/eau	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4. - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5. - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les substances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII



LIQUIDE NICOTINE 6 MG/ML – MENTHE POLAIRE

12.6. - Autres effets néfastes

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13 - Considérations relatives à l'élimination

13.1. - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes appropriées de traitement des déchets - L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Evacuation des eaux - Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau

Précautions particulières à prendre - Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.

Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale - Code Eural 16 05 08* produits chimiques d'origine organique à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au rebut

RUBRIQUE 14 - Informations relatives au transport

14.1. - Numéro ONU

Non applicable

14.2. - Nom d'expédition des Nations unies

14.3. - Classe(s) de danger pour le transport

14.4. - Groupe d'emballage

14.5. - Dangers pour l'environnement

14.6. - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.7. - Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15 - Informations réglementaires

15.1. - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composants dans la liste des candidats Reach Aucun

Composants dans l'annexe XIV Aucun

Composants dans l'annexe XVII Aucun

Teneur en COV < 2 %

15.2. - Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit - Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée pour les substances suivantes de ce mélange:
- Ethanol- Nicotine

RUBRIQUE 16 - Autres informations



LIQUIDE NICOTINE 6 MG/ML – MENTHE POLAIRE

Versions de la FDS

N° de version	Date émission	Description des modifications
2	20/12/2016	
1	18/03/2014	

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 1 Dermal	Toxicité aiguë - Catégorie 1 - Voie cutanée
Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë - Catégorie 3 - Voie orale
Acute Tox. 4 Dermal	Toxicité aiguë - Catégorie 4 - Voie cutanée
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique - Chronique 2
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Eye Irrit. 2A	Irritation oculaire - Catégorie 2A
Flam. Liq. 2	Liquide inflammable - Catégorie 2
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H301	Toxique en cas d'ingestion
H310	Mortel par contact cutané
H312	Nocif par contact cutané
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Not Classified	Non classé

*** **



LIQUIDE NICOTINE 11 MG/ML – MENTHE POLAIRE

RUBRIQUE 1 - Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. - Identificateur de produit

Nom commercial LIQUIDE NICOTINE 11 MG/ML – MENTHE POLAIRE

Nom chimique

Type de produit Mélange

1.2. - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

- Liquide aromatisé pour recharge des cigarettes électroniques

- Usage professionnel et/ou industriel

- Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Utilisations déconseillées de la substance ou du mélange

- Interdit aux mineurs et aux femmes enceintes ainsi qu'aux personnes sujettes à l'hypertension et aux problèmes cardio-vasculaires

1.3. - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

VECTEUR SANTE

20 rue Augustin Fresnel

78410 AUBERGENVILLE France

Tél. +33 (0)1 30 90 08 77 Fax +33 (0)1 30 90 38 58

SDS Contact : nogue@vecteursante.fr

1.4. - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2 - Identification des dangers

2.1. - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 3 Dermal	Toxicité aiguë - Catégorie 3 - Voie cutanée
---------------------	---

2.2. - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient : nicotine (CAS No.: 54-11-5)

Mention d'avertissement : Danger

Pictogrammes de danger



Mentions de danger

H311	Toxique par contact cutané
------	----------------------------

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
------	-----------------------------------



LIQUIDE NICOTINE 11 MG/ML – MENTHE POLAIRE

P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
P301+P310	EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de traitement agréé
Phrases EUH	: Aucune

2.3. - Autres dangers

Substances ou mélanges PBT

- Les substances de ce mélange ne remplissent pas les critères PTB/vPvB de REACH annexe XIII

RUBRIQUE 3 - Composition/informations sur les composants

3.1. - Substances

Non applicable

3.2. - Mélanges

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
Glycerol	N° CAS : 56-81-5 N° Index : N° CE : 200-289-5	30 - 40	Not Classified -	
L-menthol	N° CAS : 2216-51-5 N° Index : N° CE : 218-690-9	3 - 5	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315	
nicotine	N° CAS : 54-11-5 N° Index : 614-001-00-4 N° CE : 200-193-3	1 - 1,1	Acute Tox. 1 Dermal - H310 Acute Tox. 3 Oral - H301 Aquatic Chronic 2 - H411	
Ethanol	N° CAS : 64-17-5 N° Index : 603-002-00-5 N° CE : 200-578-6 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457610-43-XXXX	< 1,5	Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 2 - H225	

RUBRIQUE 4 - Premiers secours

4.1. - Description des premiers secours

Mesures en cas d'inhalation

- Veiller à un apport d'air frais.

Mesures en cas de contact avec la peau

- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.
- Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.
- En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Mesures en cas de contact avec les yeux

- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Mesures en cas d'ingestion

- Rincer la bouche abondamment à l'eau.
- NE PAS faire vomir.

4.2. - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets après inhalation

- Peut irriter les voies respiratoires.



LIQUIDE NICOTINE 11 MG/ML – MENTHE POLAIRE

Symptômes et effets après contact avec la peau - Peut provoquer une irritation de la peau
- Toxique par contact cutané.

Symptômes et effets après contact avec les yeux - Peut provoquer une irritation des yeux

Symptômes et effets après ingestion - Douleurs stomacales
- Nausée

4.3. - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5 - Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés - Dioxyde de carbone (CO₂)
- Poudre d'extinction
- Jet d'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés - Jet d'eau à grand débit

5.2. - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers - Liquide combustible.

Produits de décomposition - Production d'acroléine à haute température. >280°C
Monoxyde de carbone.

5.3. - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes - Eloigner toute source d'ignition.
- Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- Utiliser un équipement de protection personnel.

Pour les secouristes - Utiliser un équipement de protection individuel (voir section 8).

6.2. - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conseils appropriés de confinement - Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Conseils appropriés de nettoyage - Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant
- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
- Recueillir mécaniquement.
- Bien nettoyer les surfaces contaminées.



LIQUIDE NICOTINE 11 MG/ML – MENTHE POLAIRE

Techniques inappropriées

- Aucune information disponible.

6.4. - Référence à d'autres rubriques

- Evacuation: voir paragraphe 13
- Maniement sûr: voir paragraphe 7
- Protection individuelle: voir paragraphe 8

RUBRIQUE 7 - Manipulation et stockage

7.1. - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandations

- Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture.
- Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec la peau
- Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

- Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.
- Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

7.2. - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Température de stockage recommandée
- +15°C à +25°C
- Conserver le récipient bien fermé.
- Eloigner toute source d'ignition.
- Protéger contre: Forte chaleur
- Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

7.3. - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Uniquement E-liquide

RUBRIQUE 8 - Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. - Paramètres de contrôle

nicotine (54-11-5)	
VME mg/m3 (FR)	0,5 mg/m3
Glycerol (56-81-5)	
VME mg/m3 (FR)	10 mg/m3
Ethanol (64-17-5)	
VME ppm (FR)	1000 ppm
VME mg/m3 (FR)	1900 mg/m3
VLE ppm (FR)	5000 ppm
VLE mg/m3 (FR)	9500 mg/m3

8.2. - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.



LIQUIDE NICOTINE 11 MG/ML – MENTHE POLAIRE

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.
- Porter les gants de protection homologués



- Caoutchouc butyle
- En cas de risque d'éclaboussures:
Lunettes avec protections latérales
- Protection du corps appropriée :
blouse de laboratoire, tout autre vêtement de travail

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

RUBRIQUE 9 - Propriétés physiques et chimiques

9.1. - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>Etat physique</u>	<u>Liquide</u>	<u>Aspect</u>	<u>Fluide</u>
<u>Couleur</u>	<u>clair</u>	<u>Odeur</u>	<u>Parfumé</u>
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		non applicable	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		Aucune donnée disponible	
Point éclair		Aucune donnée disponible	
Vitesse d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité de vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité relative		Aucune donnée disponible	
Densité		1,01 g/cm ³	
Solubilité (Eau)		Soluble	
Solubilité (Ethanol)		Soluble	
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée disponible	
Log KOW - Coefficient de partage: n-octanol/eau		Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Température de décomposition		Aucune donnée disponible	
Viscosité, cinématique		Aucune donnée disponible	
Viscosité, dynamique		Aucune donnée disponible	

9.2. - Autres informations



LIQUIDE NICOTINE 11 MG/ML – MENTHE POLAIRE

Teneur en COV	< 2 %
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10 - Stabilité et réactivité

10.1. - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2. - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. - Conditions à éviter

- Eloigner toute source d'ignition.

10.5. - Matières incompatibles

- Agent réducteur

10.6. - Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température > 280°C.

RUBRIQUE 11 - Informations toxicologiques

11.1. - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

- Toxicité aiguë - Catégorie 3 - Voie cutanée - Toxique par contact cutané

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

Nicotine (54-11-5)	
LD50 oral (rat)	22 mg/kg
LD50 dermal (rat)	50 mg/kg
LD50 dermal (rabbit)	50 mg/kg
Ethanol (64-17-5)	
LD50 oral (rat)	13600 mg/kg

Corrosion cutanée / irritation cutanée

- Non classé

Lésions oculaires graves / irritation oculaires

- Non classé



LIQUIDE NICOTINE 11 MG/ML – MENTHE POLAIRE

Sensibilisation respiratoire ou cutanée - Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales - Non classé

Cancérogénicité - Non classé

Toxicité pour la reproduction - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée - Non classé

Danger par aspiration - Non classé

RUBRIQUE 12 - Informations écologiques

12.1. - Toxicité

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

nicotine (54-11-5)	
LC50 96 hr fish	> 4 mg/l
NOEC chronic crustacea	> 0,24 mg/l

- La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2. - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3. - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW - Coefficient de partage: n-octanol/eau	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4. - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.



LIQUIDE NICOTINE 11 MG/ML – MENTHE POLAIRE

12.5. - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les substances de ce mélange ne remplissent pas les critères PTB/vPvB de REACH annexe XIII

12.6. - Autres effets néfastes

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13 - Considérations relatives à l'élimination

13.1. - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes appropriées de traitement des déchets - L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Evacuation des eaux

- Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau

Précautions particulières à prendre

- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.

Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale

- Code Eural 16 05 08* produits chimiques d'origine organique à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au rebut

RUBRIQUE 14 - Informations relatives au transport

14.1. - Numéro ONU

Numéro ONU (ADR) : UN2810

14.2. - Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition des Nations unies (ADR) : LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A. (nicotine)

14.3. - Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR : 6.1

Code de Classification ADR : T1

Pictogrammes

14.4. - Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : III

14.5. - Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

14.6. - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur



LIQUIDE NICOTINE 11 MG/ML – MENTHE POLAIRE

ADR

<u>Code de Classification ADR</u>	:	T1
<u>Dispositions spéciales ADR</u>	:	274+614
<u>Quantités limitées ADR</u>	:	5 L
<u>Quantités exceptées ADR</u>	:	E1
<u>Instructions d'emballage ADR</u>	:	P001 IBC03 LP01 R001
<u>Dispositions spéciales d'emballage ADR</u>	:	
<u>Dispositions pour l'emballage en commun ADR</u>	:	MP19
<u>Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	T7
<u>Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	TP1 TP28
<u>Code-citerne ADR</u>	:	L4BH
<u>Dispositions spéciales citernes ADR</u>	:	TU15 TE19
<u>Véhicule pour le transport en citerne</u>	:	AT
<u>Catégorie de transport ADR</u>	:	2
<u>Code de restriction en tunnels ADR</u>	:	E
<u>Dispositions spéciales chargement, déchargement et manutention ADR</u>	:	CV13 CV28
<u>Dispositions spéciales - Colis</u>	:	V12
<u>Dispositions spéciales - Vrac</u>	:	
<u>Dispositions spéciales - Exploitation</u>	:	S9
<u>N° d'identification du danger ADR</u>	:	60

14.7. - Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15 - Informations réglementaires

15.1. - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composants dans la liste des candidats Reach Aucun

Composants dans l'annexe XIV Aucun

Composants dans l'annexe XVII Aucun

Teneur en COV < 2 %

15.2. - Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit - Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée pour les substances suivantes de ce mélange:
- Ethanol- Nicotine

RUBRIQUE 16 - Autres informations

Versions de la FDS

N° de version	Date émission	Description des modifications
2	20/12/2016	
1	18/03/2014	



LIQUIDE NICOTINE 11 MG/ML – MENTHE POLAIRE

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 1 Dermal	Toxicité aiguë - Catégorie 1 - Voie cutanée
Acute Tox. 3 Dermal	Toxicité aiguë - Catégorie 3 - Voie cutanée
Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë - Catégorie 3 - Voie orale
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique - Chronique 2
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Eye Irrit. 2A	Irritation oculaire - Catégorie 2A
Flam. Liq. 2	Liquide inflammable - Catégorie 2
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H301	Toxique en cas d'ingestion
H310	Mortel par contact cutané
H311	Toxique par contact cutané
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Not Classified	Non classé
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2

*** **



LIQUIDE NICOTINE 16 MG/ML – MENTHE POLAIRE

RUBRIQUE 1 - Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. - Identificateur de produit

Nom commercial LIQUIDE NICOTINE 16 MG/ML – MENTHE POLAIRE

Nom chimique

Type de produit Mélange

1.2. - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

- Liquide aromatisé pour recharge des cigarettes électroniques
- Usage professionnel et/ou industriel
- Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Utilisations déconseillées de la substance ou du mélange

- Interdit aux mineurs et aux femmes enceintes ainsi qu'aux personnes sujettes à l'hypertension et aux problèmes cardio-vasculaires

1.3. - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

VECTEUR SANTE

20 rue Augustin Fresnel

78410 AUBERGENVILLE France

Tél. +33 (0)1 30 90 08 77 Fax +33 (0)1 30 90 38 58

SDS Contact : nogue@vecteursanté.fr

1.4. - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2 - Identification des dangers

2.1. - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 3 Dermal	Toxicité aiguë - Catégorie 3 - Voie cutanée
---------------------	---

2.2. - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient : nicotine (CAS No.: 54-11-5)

Mention d'avertissement : Danger

Pictogrammes de danger



Mentions de danger

H311	Toxique par contact cutané
------	----------------------------

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
------	-----------------------------------



LIQUIDE NICOTINE 16 MG/ML – MENTHE POLAIRE

P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
P301+P310	EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de traitement agréé
Phrases EUH	: Aucune

2.3. - Autres dangers

Substances ou mélanges PBT

- Les substances de ce mélange ne remplissent pas les critères PTB/vPvB de REACH annexe XIII

RUBRIQUE 3 - Composition/informations sur les composants

3.1. - Substances

Non applicable

3.2. - Mélanges

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
Glycerol	N° CAS : 56-81-5 N° Index : N° CE : 200-289-5	30 - 40	Not Classified -	
L-menthol	N° CAS : 2216-51-5 N° Index : N° CE : 218-690-9	3 - 5	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315	
nicotine	N° CAS : 54-11-5 N° Index : 614-001-00-4 N° CE : 200-193-3	1,45 - 1,6	Acute Tox. 1 Dermal - H310 Acute Tox. 3 Oral - H301 Aquatic Chronic 2 - H411	
Ethanol	N° CAS : 64-17-5 N° Index : 603-002-00-5 N° CE : 200-578-6 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457610-43-XXXX	< 1,5	Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 2 - H225	

RUBRIQUE 4 - Premiers secours

4.1. - Description des premiers secours

Mesures en cas d'inhalation

- Veiller à un apport d'air frais.

Mesures en cas de contact avec la peau

- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.
- Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.
- En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Mesures en cas de contact avec les yeux

- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Mesures en cas d'ingestion

- Rincer la bouche abondamment à l'eau.
- NE PAS faire vomir.

4.2. - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets après inhalation

- Peut irriter les voies respiratoires.



LIQUIDE NICOTINE 16 MG/ML – MENTHE POLAIRE

Symptômes et effets après contact avec la peau - Peut provoquer une irritation de la peau
- Toxique par contact cutané.

Symptômes et effets après contact avec les yeux - Peut provoquer une irritation des yeux

Symptômes et effets après ingestion - Douleurs stomacales
- Nausée

4.3. - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5 - Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés - Dioxyde de carbone (CO₂)
- Poudre d'extinction
- Jet d'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés - Jet d'eau à grand débit

5.2. - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers - Liquide combustible.

Produits de décomposition - Production d'acroléine à haute température. >280°C
Monoxyde de carbone.

5.3. - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes - Eloigner toute source d'ignition.
- Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- Utiliser un équipement de protection personnel.

Pour les secouristes - Utiliser un équipement de protection individuel (voir section 8).

6.2. - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conseils appropriés de confinement - Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Conseils appropriés de nettoyage - Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant
- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
- Recueillir mécaniquement.
- Bien nettoyer les surfaces contaminées.



LIQUIDE NICOTINE 16 MG/ML – MENTHE POLAIRE

Techniques inappropriées

- Aucune information disponible.

6.4. - Référence à d'autres rubriques

- Evacuation: voir paragraphe 13
- Maniement sûr: voir paragraphe 7
- Protection individuelle: voir paragraphe 8

RUBRIQUE 7 - Manipulation et stockage

7.1. - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandations

- Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture.
- Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec la peau
- Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

- Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés.
- Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.
- Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

7.2. - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Température de stockage recommandée
- +15°C à +25°C
- Conserver le récipient bien fermé.
- Eloigner toute source d'ignition.
- Protéger contre: Forte chaleur
- Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

7.3. - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Uniquement E-liquide

RUBRIQUE 8 - Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. - Paramètres de contrôle

nicotine (54-11-5)	
VME mg/m3 (FR)	0,5 mg/m3
Glycerol (56-81-5)	
VME mg/m3 (FR)	10 mg/m3
Ethanol (64-17-5)	
VME ppm (FR)	1000 ppm
VME mg/m3 (FR)	1900 mg/m3
VLE ppm (FR)	5000 ppm
VLE mg/m3 (FR)	9500 mg/m3

8.2. - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.



LIQUIDE NICOTINE 16 MG/ML – MENTHE POLAIRE

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.

- Porter les gants de protection homologués



- Caoutchouc butyle
- En cas de risque d'éclaboussures:
Lunettes avec protections latérales
- Protection du corps appropriée :
blouse de laboratoire, tout autre vêtement de travail

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

RUBRIQUE 9 - Propriétés physiques et chimiques

9.1. - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>Etat physique</u>	Liquide	<u>Aspect</u>	Fluide
<u>Couleur</u>	clair	<u>Odeur</u>	Parfumé
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		non applicable	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		Aucune donnée disponible	
Point éclair		Aucune donnée disponible	
Vitesse d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité de vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité relative		Aucune donnée disponible	
Densité		1,01 g/cm3	
Solubilité (Eau)		Soluble	
Solubilité (Ethanol)		Soluble	
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée disponible	
Log KOW - Coefficient de partage: n-octanol/eau		Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Température de décomposition		Aucune donnée disponible	
Viscosité, cinématique		Aucune donnée disponible	
Viscosité, dynamique		Aucune donnée disponible	

9.2. - Autres informations



LIQUIDE NICOTINE 16 MG/ML – MENTHE POLAIRE

Teneur en COV	< 2 %
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10 - Stabilité et réactivité

10.1. - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2. - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. - Conditions à éviter

- Eloigner toute source d'ignition.

10.5. - Matières incompatibles

- Agent réducteur

10.6. - Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température > 280°C.

RUBRIQUE 11 - Informations toxicologiques

11.1. - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

- Toxicité aiguë - Catégorie 3 - Voie cutanée - Toxique par contact cutané

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

nicotine (54-11-5)	
LD50 oral (rat)	22 mg/kg
LD50 dermal (rat)	50 mg/kg
LD50 dermal (rabbit)	50 mg/kg
Ethanol (64-17-5)	
LD50 oral (rat)	13600 mg/kg

Corrosion cutanée / irritation cutanée

- Non classé

Lésions oculaires graves / irritation oculaires

- Non classé



LIQUIDE NICOTINE 16 MG/ML – MENTHE POLAIRE

Sensibilisation respiratoire ou cutanée - Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales - Non classé

Cancérogénicité - Non classé

Toxicité pour la reproduction - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée - Non classé

Danger par aspiration - Non classé

RUBRIQUE 12 - Informations écologiques

12.1. - Toxicité

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

nicotine (54-11-5)

LC50 96 hr fish	> 4 mg/l
NOEC chronic crustacea	> 0,24 mg/l

- La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2. - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3. - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW - Coefficient de partage: n-octanol/eau	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4. - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.



LIQUIDE NICOTINE 16 MG/ML – MENTHE POLAIRE

12.5. - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les substances de ce mélange ne remplissent pas les critères PTB/vPvB de REACH annexe XIII

12.6. - Autres effets néfastes

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13 - Considérations relatives à l'élimination

13.1. - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes appropriées de traitement des déchets - L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Evacuation des eaux - Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau

Précautions particulières à prendre - Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.

Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale - Code Eural 16 05 08* produits chimiques d'origine organique à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au rebut

RUBRIQUE 14 - Informations relatives au transport

14.1. - Numéro ONU

Numéro ONU (ADR) : UN2810

14.2. - Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition des Nations unies (ADR) : LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A. (nicotine)

14.3. - Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR : 6.1

Code de Classification ADR : T1

Pictogrammes

14.4. - Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : III

14.5. - Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

14.6. - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur



LIQUIDE NICOTINE 16 MG/ML – MENTHE POLAIRE

ADR

<u>Code de Classification ADR</u>	:	T1
<u>Dispositions spéciales ADR</u>	:	274+614
<u>Quantités limitées ADR</u>	:	5 L
<u>Quantités exceptées ADR</u>	:	E1
<u>Instructions d'emballage ADR</u>	:	P001 IBC03 LP01 R001
<u>Dispositions spéciales d'emballage ADR</u>	:	
<u>Dispositions pour l'emballage en commun ADR</u>	:	MP19
<u>Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	T7
<u>Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	TP1 TP28
<u>Code-citerne ADR</u>	:	L4BH
<u>Dispositions spéciales citernes ADR</u>	:	TU15 TE19
<u>Véhicule pour le transport en citerne</u>	:	AT
<u>Catégorie de transport ADR</u>	:	2
<u>Code de restriction en tunnels ADR</u>	:	E
<u>Dispositions spéciales chargement, déchargement et manutention ADR</u>	:	CV13 CV28
<u>Dispositions spéciales - Colis</u>	:	V12
<u>Dispositions spéciales - Vrac</u>	:	
<u>Dispositions spéciales - Exploitation</u>	:	S9
<u>N° d'identification du danger ADR</u>	:	60

14.7. - Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15 - Informations réglementaires

15.1. - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composants dans la liste des candidats Reach Aucun

Composants dans l'annexe XIV Aucun

Composants dans l'annexe XVII Aucun

Teneur en COV < 2 %

15.2. - Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit - Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée pour les substances suivantes de ce mélange:
- Ethanol- Nicotine

RUBRIQUE 16 - Autres informations

Versions de la FDS

N° de version	Date émission	Description des modifications
2	20/12/2016	
1	16/03/2016	



LIQUIDE NICOTINE 16 MG/ML – MENTHE POLAIRE

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 1 Dermal	Toxicité aiguë - Catégorie 1 - Voie cutanée
Acute Tox. 3 Dermal	Toxicité aiguë - Catégorie 3 - Voie cutanée
Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë - Catégorie 3 - Voie orale
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique - Chronique 2
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Eye Irrit. 2A	Irritation oculaire - Catégorie 2A
Flam. Liq. 2	Liquide inflammable - Catégorie 2
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H301	Toxique en cas d'ingestion
H310	Mortel par contact cutané
H311	Toxique par contact cutané
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Not Classified	Non classé
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2

*** **